



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 2 décembre 2024, à 19h00, à la salle Buchanan, Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à owen.falquero@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 2 décembre 2024.

Dérogation mineure no. 635

2-16, rue des BOULEAUX, lot 6 422 150, Zone UC-4-L13, district de East Hill

Nature et effets de la demande:

Demande visant à autoriser un stationnement sur 49% de la cour avant. L'article 47, alinéa 1, paragraphe 1, sous-paragraphe c) du règlement de zonage no. 596 stipule que le maximum d'occupation du stationnement en cours avant pour un usage résidentiel est de 30%. Ce serait une dérogation de 64%.

Donné à Lac-Brome
Ce 14 novembre 2024


Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.
Avocat Greffier